

TOTAL SOLAR  
12-14 Allée du Levant  
69890 la Tour de Salvagny  
Tel : 06 46 89 00 21  
E-mail : [mathieu.le-guenneec@total.com](mailto:mathieu.le-guenneec@total.com)

Mairie de MOUSSOULENS  
Service de l'urbanisme  
5 Rue des Écoles, 11170 MOUSSOULENS

Nos Réf : Centrale solaire MSS  
Objet : Demande de Permis de Construire  
Pièces jointes (en 10 exemplaires papier+ 2 CD) :

- CERFA 13409\*06 renseigné et signé
- PC1. Plan de situation
- PC2. Plan de masse des constructions
- PC3. Plan de coupe
- PC4. Notice descriptive du projet
- PC5. Plan des façades et des toitures
- PC6. Document d'insertion du projet dans son environnement
- PC7. Photographies du terrain dans l'environnement proche
- PC8. Photographies du terrain dans le paysage lointain
- PC11. Etude d'impact + résumé non technique
- PC16-5 Une attestation établie par un bureau d'étude certifié dans le domaine des sites et sols pollués
- Compte rendu du pole énergies renouvelables du jeudi 12 octobre 2017

La Tour de Salvagny, le : 16/04/2018

Madame, Monsieur,

Ci-joint la demande pour un permis de construire pour un projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de MOUSSOULENS. Au titre du code de l'urbanisme article R422-2b, une centrale solaire de plus de 250KW est un ouvrage de production d'énergie. Le permis de construire est donc de compétence « Etat » et doit être transféré et instruit par la DDT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mathieu LE GUENNEC